

TAÂOUN *

La Lettre des Coopérations au Maroc

* Coopération

Réalisée par **Marcooop**, agence de Conseil en coopérations décentralisée et internationale avec le Maroc, avec le soutien de **l'Ambassade de France au Maroc**

N° 48 – Février 2013

SOMMAIRE

- **Coopérations franco-marocaines**
- **Autres coopérations nationales**
- **Rabat 2013 : Rabat, Capitale mondiale des collectivités locales**
- **Les nouvelles du Maroc**
- **L'interview du mois : Salah HAMZAOUI, Président du Conseil Régional de Tadla Azilal**
- **Nouvelles coopérations avec des collectivités locales marocaines**
- **Mouvements/Nominations/Distinctions**
- **Rendez-vous**
- **Appels à projets / Annonces**
- **Abréviations/Indications**
- **Le Mot de la Rédaction**

COOPERATIONS FRANCO-MAROCAINES

COOPERATIONS BILATERALES

Culture

Lancement par l'Institut français du Maroc d'une médiathèque en ligne qui permet d'accéder via internet à des milliers de documents multimédias. « Culturethèque » permet également de développer un espace d'apprentissage du français, grâce à un outil pédagogique en ligne. www.culturetheque.com

Travail, Emploi Formation professionnelle

Signature du programme de coopération 2013-2015, portant sur les volets "travail", "formation professionnelle" et "axes communs", entre le ministère marocain de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le GIP International, une agence de l'Etat français de coopération et d'expertise dans les domaines du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Parlement

Déplacement au Maroc de Luc CHATEL, Député et Président du groupe d'amitié France-Maroc à l'Assemblée Nationale.

Aviation civile

Signature d'une convention entre l'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile et l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile, destinée à favoriser l'échange d'étudiants et d'enseignants, la mise en œuvre de programmes conjoints de formation et de recherche, des thèses de Doctorat en cotutelle, l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, et des publications conjointes.

COOPERATIONS DECENTRALISEES

Dispositif conjoint franco-marocain de soutien à la coopération décentralisée

L'Ambassade de France, la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du ministère des Affaires étrangères et la DGCL du ministère marocain de l'Intérieur organisent conjointement le 12 avril prochain, à **Ouarzazate**, le 1er séminaire d'échange et de capitalisation organisé dans le cadre du

dispositif conjoint franco-marocain de soutien à la coopération décentralisée. Cette rencontre permettra de présenter l'actualité des coopérations liant les collectivités territoriales des deux pays et d'approfondir les perspectives de la coopération décentralisée face aux évolutions apportées par la Régionalisation avancée au Maroc. Ce sera également l'occasion d'évoquer la question de l'apport des collectivités territoriales françaises dans le processus de développement de l'intercommunalité initié au Maroc.

Groupe-pays Maroc

Organisation par CUF, d'une réunion du Groupe Pays Maroc qui a donné un éclairage sur le chantier de la décentralisation au Maroc et fait état du bilan à mi-parcours du Fonds de soutien à la coopération décentralisée franco-marocaine.

Accès au compte rendu + synthèse Evaluation PAD Maroc + conclusions évaluation Composante 3 PAD Maroc : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1706>

Action internationale des collectivités

Présentation par Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères, d'un plan d'action pour le renforcement de la « diplomatie des territoires » qui fait suite au rapport sur le renforcement de l'action internationale des collectivités territoriales d'André Laignel, Maire d'Issoudun.

Rapport Laignel : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-actualites-et-agenda-de-la/actualites-21576/actualites-recentes/article/reunion-de-la-commission-nationale#sommaire_2

Conseil Général de l'Isère / Conseil régional de Souss Massa Drâa – Action culturelle

Dans le cadre de la coopération décentralisée qui unit les deux territoires, mise en place d'un échange culturel entre le musée de St-Antoine l'Abbaye et la région de Souss-Massa-Drâa qui a pris la forme d'une exposition consacrée à la culture de la rose entre Orient et Occident (botanique, histoire, distillation, etc.).

Méditerranée

Publication par l'IPEMED d'un rapport consacré à l'action internationale des collectivités locales françaises vis-à-vis des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

<http://www.ipemed.coop/fr/publications-r17/rapports-syntheses-c108/la-cooperation-decentralisee-en-mediterranee-a1765.html>

Pays d'Allier – Tiflet Maamora

Avec le soutien du Conseil Général de l'Allier, l'association Pays d'Allier – Tiflet Maamora de Moulins a mené cette année au Maroc différentes actions :

- Don de 28 VTT mixtes afin de lutter contre l'abandon scolaire dans le cercle de Tiflet.
- Mise en œuvre d'un projet culturel « Paroles d'ici et musique d'ailleurs » impliquant des jeunes et des professionnels de l'Allier et de la Province de Khemisset.

COOPERATION ECONOMIQUE

Agriculture

Après 20 ans d'absence, participation du Maroc au Salon de l'agriculture à Paris, sur le thème « Terroirs du Maroc, trésors du monde ».

AUTRES COOPERATIONS

Protestation

L'Institut Français d'Oujda a mis en ligne sur sa page Facebook un appel à protestation à l'encontre du Guide de Routard, qui, dans ses éditions Maroc de 2012 et de 2013, a supprimé la région de l'Oriental.

<http://www.facebook.com/pages/Institut-fran%C3%A7ais-de-lOriental/116783501726560>

Droits de l'Homme

Signature d'une convention cadre entre l'Université Internationale de Rabat et l'Université Catholique de Lyon pour la mise en place d'un cursus de 12 mois en formation continue de niveau Master 2 Professionnel, destiné à des professionnels en activité dans le domaine des Droits de l'Homme, en particulier les collaborateurs du Conseil National des Droits de l'Homme marocain et d'acteurs de la société civile.

AUTRES COOPERATIONS NATIONALES

COOPERATION AMERICANO-MAROCAINE

Marchés émergents

Animation par Bill CLINTON, 42ème Président des États-Unis, d'une conférence organisée par l'Université Internationale de **Casablanca** sur le thème "Les défis des marchés émergents dans l'économie mondiale".

COOPERATION BELGO-MAROCAINE

Justice

Signature d'une convention de coopération judiciaire entre les Cours de Cassation du Maroc et de Belgique, afin de favoriser, par de multiples activités, la connaissance mutuelle, entre fonctionnaires et magistrats des deux pays.

Marocains de Belgique

Selon l'Agence bruxelloise pour l'entreprise, les Marocains représentent la 1ère communauté étrangère hors UE installée à Bruxelles, et comptaient en 2011 40 662 personnes, soit la 2ème communauté étrangère après les Français.

COOPERATION BRITANICO-MAROCAINE

Débat

Dans le cadre du projet 'Young Moroccan Voices' piloté par la Fondation Anna Lindh en partenariat avec le British Council, organisation par l'Ecole de Gouvernance et d'Economie de **Rabat** d'une compétition universitaire de débats qui a rassemblé des étudiants de différents établissements d'enseignement supérieur au Maroc, tels que l' Académie Marocaine des Etudes Diplomatiques, la Faculté de Droit et d'Economie de **Ain Sebaâ**, l' Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de **Tanger**, l'Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Rabat

+ d'infos : www.youngarabvoices.org

COOPERATION COREO-MAROCAINE

Coopération technique

Programmation par le Gouvernement de Corée d'un budget de 5,08 M\$ pour la mise en œuvre au Maroc, au titre de l'année 2013, des programmes de coopération technique de la KOICA. Ces programmes concernent des projets en cours de réalisation, des programmes de formation au profit des fonctionnaires marocains et l'envoi de volontaires coréens.

COOPERATION FINLANDO-MAROCAINE

Dialogue

L'Ecole de Gouvernance et d'Economie de **Rabat** a accueilli un séminaire organisé par l'ONG finlandaise Crisis Management Initiative soutenue par le Gouvernement finlandais, afin de présenter un projet sur le dialogue socio-économique au Maroc qui devrait être mis en œuvre dans les 2 prochaines années.

COOPERATION GERMANO-MAROCAINE

Agriculture

Clôture du projet UAC - Urban Agriculture **Casablanca**, un projet de recherche maroco-allemand soutenu par le ministère fédéral de l'Education et de la Recherche. 4 projets pilotes ont été développés dans le Grand Casablanca, liés à l'industrie (traitement des eaux usées sur la technopole de Nouaceur), à l'habitat informel (jardin communautaire tenu par des femmes à Douar Oulad Ahmed), au développement du tourisme écologique dans la Vallée Oued El Maleh et à la production alimentaire saine (ferme pédagogique à Dar Bouazza).

COOPERATION HISPANO-MAROCAINE

Avion civile

Avec le soutien de l'UE, lancement d'un **projet de jumelage institutionnel** visant à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des institutions de l'aviation civile au Maroc en perspective de parvenir à l'harmonisation et l'application de la réglementation européenne dans le domaine de l'aviation civile. Ce projet va associer pendant 24 mois la Direction générale de l'aviation civile du Maroc et l'Agence espagnole pour la sécurité et la sûreté aérienne.

Médiation

Organisation à Madrid de la 1ère édition du séminaire sur l'Initiative maroco-espagnole pour la médiation en Méditerranée, en présence des Ministres espagnol et marocain des Affaires étrangères, du Prix Nobel de la paix 2011, et du Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée.

Démocratie

A l'occasion du déplacement au Maroc du Secrétaire d'État espagnol chargé de la Coopération internationale, présentation du programme MASAR, initié par l'AECID, afin d'accompagner les pays arabes dans leur processus de transition démocratique.

COOPERATION NEERLANDO-MAROCAINE

Coopération académique

Sélection par l'Ambassade des Pays-Bas et l'Université d'Amsterdam de l'Ecole de Gouvernance et d'Economie de **Rabat** pour participer en 2013 et 2014 au programme Zeytun, qui vise à favoriser la coopération académique et la compréhension mutuelle entre les Pays-Bas, et la région MENA. Dans ce cadre, 10 étudiants de l'Université d'Amsterdam viennent d'effectuer un voyage d'étude au Maroc sur les thèmes tels que les droits de la femme au Maroc, la liberté de presse, la jeunesse et la politique au Maroc etc. + d'info : www.zeytun.org

COOPERATION NIPPO-MAROCAINE

Don

Remise de la part du Japon d'un don de matériel d'une valeur d'environ 30 Mdh au parc central relevant du ministère de l'Équipement et du Transport et ce, au profit des secteurs de l'équipement, de la santé et de l'agriculture. Il s'agit par exemple de chargeuses sur pneu, de pelles hydrauliques pour l'entretien de l'infrastructure routière, de fauteuils roulants, d'un appareil de numérisation pour mammographie pour la lutte contre le cancer du sein, etc.

Don 2

Dans le cadre de son programme d'aide non-remboursable aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine, le Japon a octroyé des dons d'un montant de 3,5M dh à 4 associations marocaines œuvrant dans les domaines liés au développement durable local.

COOPERATION MULTILATERALE

Union Européenne – Annonces

A l'occasion de son déplacement au Maroc, le Président de la Commission européenne, Manuel BARROSO, a annoncé quelques nouveaux engagements :

- le lancement des négociations d'un « nouvel Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi, (ALECA) qui assure une plus grande intégration de l'économie marocaine dans le marché unique européen »
- le lancement de la négociation d'un accord pour faciliter les procédures d'octroi des visas pour certaines catégories de personnes, notamment les étudiants, les chercheurs et les hommes et femmes d'affaires.
- La signature du mémorandum financier du programme d'appui à l'INDH (25 M€ entre 2013-2015)

+ d'info : interview de M.BARROSO dans le journal Le Soir Echos du 1/3/2013 : <http://www.lesoir-echos.com/jose-manuel-barroso%E2%80%89%E2%80%89%E2%80%89le-maroc-a-une-longueur-davance-sur-certains-%E2%80%89de-%E2%80%89nos-partenaires%E2%80%89/actualites-2/presse-maroc/67902/>

Union Européenne-Bilan

A la veille de son départ prévue fin mars, Eneko LANDABURU, Chef de la délégation de l'UE au Maroc a dressé le bilan des réalisations 2012 et a présenté les objectifs 2013.

- Convergence réglementaire entre les législations marocaines et européennes : « bilan mitigé »
« Nous attendons du gouvernement marocain de mettre en place un plan d'action de convergence délimitant les réglementations et les domaines concernés par cette convergence et précisant les délais dans lesquels celle-ci devrait être mise en place »
- Renforcement des liens institutionnels : « bilan plutôt positif »
- Coopération économique : « Enormes avancées » avec notamment la signature de l'accord d'association éliminant les obstacles au commerce
- Coopération politique : s'est accentuée du fait des événements au Sahel et en Syrie.
- « L'un des objectifs de 2013 est d'atteindre un accord sur un nouveau plan d'action global », a indiqué Eneko LANDABURU.

Rupert JOY, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne en Ouzbékistan, ancien ambassadeur-adjoint à **Rabat** devrait succéder à M. LANDABURU.

Union-Européenne - Migration et compétence

A l'occasion d'un séminaire organisé à **Rabat**, présentation du rapport de la Fondation européenne pour la formation intitulé « Le rôle des compétences dans le phénomène migratoire au Maroc ».

Synthèse du rapport :

[http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/94199E6A3A9FEB1AC1257B1E0030827F/\\$file/Report%20Migration%20and%20skills_Morocco.pdf](http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/94199E6A3A9FEB1AC1257B1E0030827F/$file/Report%20Migration%20and%20skills_Morocco.pdf)

Union européenne – Environnement

Dans le cadre du projet SWIM-SM financé par l'UE organisation, le 7 mars 2013, à **Rabat**, d'un atelier de consultation nationale sur l'analyse de l'état de mise en œuvre des stratégies relatives aux eaux usées.

Nations-Unies – UNDAF

Publication du rapport annuel 2012 du Plan cadre des Nations Unies pour l'Appui au Développement et de son Plan d'Action Commun 2012-2016, présenté lors de la Revue annuelle.

http://www.un.org.ma/IMG/pdf/Rapport_annuel_2012_UNDAF.pdf

Nations-Unies – Planification familiale

Présentation par le FNUAP Maroc du Rapport 2012 sur l'Etat de la Population Mondiale lors d'une journée d'information organisée en lien avec le Ministère de la Santé. Ce rapport établit les liens entre la planification familiale, les droits humains et le développement. L'accès à la planification familiale étant considéré comme un droit humain fondamental qui offre une opportunité pour le développement économique.

http://www.un.org.ma/IMG/pdf/FR_SWP2012_Report.pdf

Nations-Unies – Exposition

Afin de pérenniser et de diffuser les bonnes pratiques issues du « Programme multisectoriel de lutte contre les violences fondées sur le genre par l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc » (TAMKINE) et du « Programme Patrimoine culturel et les industries créatives comme vecteurs de développement au Maroc », création d'une exposition de photos prises à l'occasion des projets mis en œuvre qui circulera dans les Instituts Cervantès suivants : **Tanger** (7/2 – 10/3), **Tétouan** (14/3-14/4), **Fès** (18/4-19/5), **Casablanca** (23/3-23/6), **Marrakech** (27/6-31/7), **Rabat** (19/9-17/11)

Nations-Unies - Genre

Dans le cadre de son programme 2010 - 2013 pour l'amélioration de la représentation des femmes dans les médias du Maghreb, l'UNESCO Rabat vient de lancer le 1^{er} numéro de la revue trimestrielle Femmes et médias au Maghreb.

http://www.un.org.ma/IMG/pdf/revue_d_analyse_Femmes_et_medias_au_Maghreb_numero_0.pdf

Nations-Unies – OMD

Signature d'une convention de partenariat entre le HCP et 7 agences spécialisées des Nations Unies (Pnud, Fnuap, OMS, Onu-Femmes, Onusida, Unicef et CEA) en vue de capitaliser les acquis en matière de suivi et reporting des OMD au Maroc.

Nations-Unies – Environnement

Signature d'un mémorandum d'entente entre la Fondation Mohammed VI et le PNUE visant à promouvoir leur coopération pour le développement de projets communs liés à l'éducation environnementale et au développement durable.

Banque Mondiale – Environnement

Octroi par la BM d'un prêt de 130 M\$ destiné à la réforme du secteur des déchets ménagers au Maroc qui devrait contribuer à égaliser l'accès des citoyens aux services de collecte et de traitement des ordures et à créer jusqu'à 70 000 emplois dans les activités de recyclage des déchets.

Banque Mondiale – Micro-entrepreneuriat

Don de 5 M\$ en faveur du micro-entrepreneuriat pour permettre à des jeunes peu qualifiés d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion d'entreprise, de bénéficier d'un accompagnement et d'accéder à des services financiers.

Banque Islamique de Développement – Phosphates

Accord de financement de 150 M\$ entre la BID et l'OCP destiné au financement partiel du projet d'extension et de réhabilitation des infrastructures portuaires exploités par OCP au port de **Jorf Lasfar**.

Banque Islamique de Développement – Eau

Signature de 2 contrats de prêt entre l'ONEE et la BID pour un montant global de 284,79 M\$. Le 1^{er} concerne la réalisation du complexe hydroélectrique M'dez El-Menzel d'une puissance de 170 MW. Le 2^{ème} prêt, a trait à un projet d'alimentation en eau potable de 8 provinces au Maroc à savoir : **Marrakech, Essaouira, Al Haouz, Kalâat Sraghna, Chichaoua, Meknès, Zagora et Fahs Anjra**.

Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne

Organisation de la session plénière de l'ARLEM à l'occasion de laquelle les objectifs de l'Assemblée pour 2013 ont été approuvés avec l'adoption du rapport sur la dimension territoriale de l'UpM, qui se concentre sur trois priorités : la consolidation de la décentralisation et de la régionalisation ; des actions visant à garantir que les priorités de l'UpM intègrent une dimension territoriale ; et la contribution au développement d'une stratégie macro-régionale et d'une politique de cohésion dans la région euro-méditerranéenne. <http://cor.europa.eu/en/activities/arlem/Documents/annual-report/FR.pdf>

AUTRES COOPERATIONS

Arabie Saoudite

Signature d'une convention portant affectation de 400 M\$, 1^{ère} tranche d'un don accordé par l'Arabie Saoudite au Maroc, pour financer ses projets de développement.

Portugal

Relance de l'accord de jumelage entre **Tanger** et Faro, signé en 1985, à travers des actions dans les domaines économique, touristique, culturel et éducatif.

Russie

Accord de coopération d'une durée de quatre ans en matière de pêche maritime, entre la Russie et le Maroc.

Koweït

Signature d'une convention cadre pour la gestion d'un don koweïtien de 1,25 milliard de dollars qui s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe.

RABAT 2013 : RABAT, CAPITALE MONDIALE DES COLLECTIVITES LOCALES

* Déplacement à **Rabat** du Secrétaire Général de CGLU, Josep ROIG, dans le cadre de la préparation du Sommet Rabat 2013.

* Publication du 1^{er} numéro du Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV) initié par des collectivités locales membres de METROPOLIS et de CGLU. Le FMDV est une ONG internationale de droit français qui permet aux collectivités locales émergentes et en développement d'accéder à des ressources financières internes et externes pour le financement de leurs projets de développement urbain. <http://www.fmdv.net/index.php?id=21>

Chaque mois, TAÂOUN vous tiendra informés de l'actualité liée à cet événement majeur.

LES NOUVELLES DU MAROC

Collectivités locales

Le ministre de l'Intérieur Mohand LAENSER, s'est exprimé sur les collectivités locales dans une interview donnée à l'Economiste du 1^{er}/3/2013. Extrait :

« Un calendrier pour les élections?

- La Constitution a apporté de grands changements sur le plan des collectivités territoriales. Il suffit de regarder le nombre d'articles qui y sont consacrés, lesquels sont passés à 12 ou 14 articles contre 1 à 2 avant. Il s'agit bel et bien d'une refonte du système en entier. Lorsqu'on évoque la régionalisation avancée, les gens pensent au conseil régional ou au découpage. En réalité, c'est toute la philosophie du

développement du pays qui est en jeu, la question du rééquilibrage entre les régions, de l'articulation entre les provinces, les communes et l'Etat. Nous travaillons sur des textes fondateurs très importants et pour lesquels nous sommes très avancés. Sur le plan technique, nous n'avons pas de problème. En revanche, ce sont des textes qui nécessitent la plus grande adhésion. Cela ne sert à rien d'organiser des élections si les partis ne sont pas prêts. Vous avez sans doute entendu parler d'un petit texte sur le découpage qui a été présenté à la deuxième chambre et que les conseillers ont dû interpréter comme un déclenchement de l'opération. C'est dire qu'il y a beaucoup de travail, d'explication. Il y a aussi le travail sur les régions. Là aussi les partis reconnaissent que les travaux de la commission royale sont sérieux. La proposition de 12 régions avec quelques réaménagements est une bonne option. Même si certains partis souhaiteraient rester au stade actuel, je pense que nous allons dans le bon sens. »

Exportations

Lancement par le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies du programme "Contrats de Croissance à l'export" qui vise à faire profiter, jusqu'en 2017, quelque 375 entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices, de son appui financier.

Marocains du monde

Création par le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger d'une plateforme virtuelle dédiée aux compétences marocaines du monde baptisée "MAGHRIBCOM". www.maghribcom.gov.ma vise à servir de cadre formel de mise en circulation de l'information en termes d'opportunités d'affaires, de collaboration ponctuelle, d'investissement ou d'emploi.

Recherche et Développement

Lancement par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies de 3 appels à projets pour les instruments de financement "Intilak", "Tatwir" et "PTR" destinés à promouvoir l'innovation, valoriser la R&D et générer la propriété industrielle et intellectuelle au Maroc. [+ d'info : www.cmi.net.ma](http://www.cmi.net.ma)

Veille technologique

Lancement par l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies renouvelables de 2 portails d'information technologique dédiés aux énergies renouvelables : www.wind-science.org et www.pv-science.org.

L'INTERVIEW DU MOIS

Taâoun accueille **Salah HAMZAOUI**, Président du Conseil Régional de Tadla Azilal

Taâoun : Vous avez participé en décembre dernier à Dakar, au sommet Africités qui réunissait les collectivités locales d'Afrique ; qu'en avez-vous retenu ?

Salah HAMZAOUI : Cette grande rencontre africaine, dont l'ouverture a été présidée par le Président de la République du Sénégal, en présence de plusieurs chefs d'Etats africains, fut marquée par des interventions remarquables. J'en retiens, entre autres, le mot du Président de la République du Bénin et actuel maire de Cotonou, qui a présenté un vibrant plaidoyer en direction de l'insuffisance des ressources propres des collectivités et de la nécessité d'un engagement plus affirmé des organisations internationales, notamment la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement.

Le Ministre de l'Intérieur marocain, représentant Sa Majesté le Roi Mohamed VI, a annoncé la concrétisation de la création d'une académie africaine pour la formation des élus et cadres locaux et a formulé le vœu de la création d'un fond de soutien à la coopération décentralisée Sud-Sud, pour faire face aux attentes des populations en infrastructures de base (électricité, eau, santé, scolarisation, etc.).

Si le choix du thème « construire l'Afrique à partir de ses territoires » est approprié, la planification des sessions thématiques n'a pas, il faut le regretter, permis aux nombreux participants de profiter des interventions intéressantes programmées. Mais cela n'a pas empêché les participants dont le nombre est estimé à 5000, d'échanger leurs expériences et d'évoquer les questions de gouvernance et de démocratie locale.

On note aussi une prise de conscience à l'égard de la place que devrait occuper la commune pour le développement local en Afrique et un franc-parler en ce qui concerne les questions de gouvernance territoriale, la réalité de la démocratie locale avec un souci d'instaurer une solidarité dans les relations entre les pays africains et de développer la coopération Sud-Sud.

T : Votre collectivité est très active en matière de coopération décentralisée ; quel est votre objectif ?

SH : Le Conseil Régional Tadla Azilal s'est inscrit très tôt dans le processus de la coopération décentralisée, sans attendre la définition d'un cadre juridique organisant, au Maroc, cet important chantier.

Le projet de coopération décentralisée liant le Conseil Régional Tadla Azilal et le Conseil Général de l'Isère, aujourd'hui fortement ancré dans les deux territoires partenaires, se voulait être un outil de réponse à une logique d'intérêts partagés, de renforcement mutuel de capacités et surtout de rapprochement d'hommes et de territoires.

L'engagement politique fort des élus des deux collectivités et les affinités qui nous rapprochent, pour avoir, chacun de son côté, connu de près ou de loin, le territoire partenaire, ont été à l'origine de la signature en 2004, à Grenoble, de la convention de coopération.

Le partenariat avait pour finalité d'inscrire dans la durée la coopération entre les deux territoires, présentant à plusieurs égards de fortes similitudes, et ce à travers la création d'une dynamique régionale en faveur du développement local et le renforcement des compétences des acteurs de développement local et des liens entre les habitants des deux territoires pour ainsi favoriser la connaissance de l'autre.

En 2008, le projet de coopération a bénéficié de l'appui du Programme d'Appui à la Décentralisation au Maroc (PAD Maroc).

La plateforme de Coopération est constituée de 13 actions visant quatre objectifs principaux :

- Appuyer les initiatives locales portées par la société civile ;
- Elaborer une stratégie régionale de Développement touristique ;
- Valoriser le patrimoine culturel ;
- Renforcer les capacités du Conseil Régional Tadla Azilal en matière de Développement local et de planification territoriale.

La plateforme de coopération, actualisée en 2008, a permis la mobilisation et une large implication des acteurs territoriaux et la construction collective d'actions concrètes au bénéfice des populations, couplée avec un renforcement des capacités autant auprès de la société civile que des institutions.

Nous estimons que le bilan de cette expérience est positif, quoique freiné par quelques contraintes apparues chemin faisant. Ces résultats ont poussé les deux collectivités à élargir leur partenariat, notamment, aux domaines de la coopération interuniversitaire et des énergies renouvelables.

T : Quelles sont, d'après vous, les conditions pour la réussite d'un partenariat de coopération décentralisée ?

SH : Pour répondre à cette question, il n'est pas inutile de rappeler qu'aujourd'hui tout le monde reconnaît le rôle majeur des collectivités locales dans la mise en œuvre du développement durable à l'échelle locale.

En interrogeant la courte histoire de la coopération décentralisée, on constate qu'elle a été le fait de rencontres au gré d'opportunités. Aujourd'hui, elle connaît une nette évolution un peu partout. Cette avancée ne s'effectue pas sans difficultés (voir coopération dite « Coopération conteneur »).

En outre, les pays africains se sont engagés, tout en ménageant les transitions, mais avec détermination, dans des réformes à travers le processus de décentralisation et de régionalisation.

Les rapports entre Etats et collectivités territoriales se clarifient au fur et à mesure du partage des responsabilités. Transferts des compétences et transfert des moyens sont retenus même s'ils font encore débat.

Les collectivités territoriales accèdent peu à peu à un statut d'entités fonctionnelles et institutionnelles dont le but est d'œuvrer pour un développement harmonieux.

On peut également avancer que l'attitude des politiques, de la population, de la société civile à l'égard de la coopération décentralisée est favorable. Ce n'était pas évident il y a seulement quelques années.

D'un autre côté, la réussite de la coopération décentralisée, quelle que soit sa nature, sa dimension, reste attachée à l'engagement de l'élu et à sa conviction. Elle doit être établie sur un diagnostic partagé et une conviction de réciprocité et une culture de projets visant la satisfaction réciproque des besoins de la population, avec un souci de solidarité et de bonne gouvernance.

T : Vous faites également partie de l'association des Régions Marocaines ; quel est votre intérêt pour un tel réseau au plan national, mais surtout international ?

SH : Au niveau national, ce réseau est de nature à :

- Permettre un échange interrégional et constituer ainsi une plateforme d'échange d'expériences et de coordination des centres d'intérêts.
- Développer une coopération interrégionale
- Constituer une force de proposition autour des questions liées au développement territorial ; la régionalisation avancée à titre d'exemple.

Au niveau international, ces institutions permettent le développement des projets de coopération décentralisée avec une forte mobilisation de partenariats à différents niveaux.

T : Le président de l'ARM, Said CHBAATOU, a fait publiquement, il y'a quelques mois, de son inquiétude concernant le processus de régionalisation avancée ; partagez-vous cet avis ?

SH : Tout le monde attend avec impatience la mise en œuvre de la régionalisation.

La commission consultative a rendu sa copie. Elle a présenté son rapport au niveau des régions pour susciter des réactions.

En fait, le vrai débat reste subordonné à la mise en place de la loi fondamentale portant organisation de la région élargie.

Il s'agit d'un processus lent, d'un chantier singulier aux dimensions stratégiques multiples, où il est question de tracer avec clarté et la plus grande prudence, un nouvel équilibre entre l'Etat et ses territoires, ce qui appelle un dosage intelligent et audacieux entre responsabilité politique et efficacité économique.

NOUVELLES COOPERATIONS AVEC DES COLLECTIVITES LOCALES MAROCAINES

❖ Maroc – Union des Comores : Signature d'une convention de partenariat entre la préfecture de **Salé** et le gouvernorat de l'île autonome de Ndzuwani.

MOUVEMENTS/NOUVELLES NOMINATIONS/DISTINCTIONS

- **Zahraa MAAFRI** a été nommée Directrice du Centre marocain de promotion des exportations.
- Le président du groupe d'amitié Maroc-UE au Parlement européen, **Gilles PARGNEUX** a été fait Commandeur du Ouissam Alaouite

RENDEZ-VOUS

- 27/2-2/3/2013 à **Casablanca** : Colloque international sur la contribution de l'agriculture urbaine au développement des mégapoles émergentes, du projet maroco allemand Urban Agriculture Casablanca
- 28/2-1/3/2013 à **Rabat** : Colloque «L'Islam politique au lendemain du printemps arabe» par l'Université Mohammed V Rabat-Souissi
- 1/3/2013 à **Paris** : Les Petits-déjeuners de la Méditerranée sur « Coopération décentralisée en Méditerranée : quels enjeux ? quel rôle pour les Régions ? » par l'IPEMED
- 5/3/2013 à **Rabat** : Organisation d'une rencontre sur les « Médias et Corruption » par Transparency Maroc et l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication.
- 5-7/3/2013 à **Dakar** : Forum international Planète Terroirs » par Terroirs et Culture
- 7-8/3/2013 à **Paris** : 11ème édition de la Convention France-Maghreb

- 12-13/3/2013 à **Paris** : Séminaire franco-marocain « Quelles stratégies face aux défis de l'emploi ? Quelles coopérations ? » par la Délégation aux Affaires Européennes et Internationales
- 19-21/3/2013 à **Paris** : 1er Forum mondial des femmes francophones
- 13-14/3/2013 à **Rabat** : Colloque national pour une conception claire de la culture amazighe par l'IRCAM
- 20/3/2013 à **Rabat** : Journée de la Francophonie à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication : Conférence "Francophonie et Nouveaux Médias" ; Débat "les Médias comme support à l'éducation"
- 20-22/3/2013 à **Marrakech** : World Investment Conference North Africa sur le thème en lien avec l'AMDI
- 19-20/3/2013 à **Rabat** : Colloque sur « Liberté de religion et droits de l'Homme » par la Fondation Konrad Adenauer et le Centre Marocain des Etudes Juridiques
- 21/3/2013 à **Skhirat** : 1ère édition du "Green Economy Forum" par la société Menatec et le cabinet Pricewaterhouse Coopers
- 28/29/3/2013 à **Salé** : Colloque international «Le printemps arabe. Quels effets sur les relations intermaghrébines?» par la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Salé et l'Université Mohammed V Rabat-Souissi
- 3-4/4/2013 à **Marseille** : 3ème Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée par la Commission Méditerranée de CGLU
- 4-7/4/2013 à **Marseille** : 2^{ème} édition du forum Anna Lindh sur la promotion de la citoyenneté et du dialogue interculturel dans la région méditerranéenne
- 8-9/4/2013 à **Rabat** : Rencontre Scientifique internationale en Géomatique par l'Association Marocaine des Jeunes Géomaticiens
- 8-12/4/2013 à **Agadir** : 3ème édition de l'Académie sur l'économie sociale et solidaire « une opportunité pour promouvoir l'emploi des jeunes »
- 9-10/4/2013 à **Bruxelles** : 3èmes Assises européennes de la coopération décentralisée par le Comité des Régions et la Commission européenne
- 12/4/2013 à **Ouarzazate** : 1er séminaire d'échange et de capitalisation dans le cadre du dispositif conjoint franco-marocain de soutien à la coopération décentralisée par l'Ambassade de France, le ministère des Affaires étrangères et la DGCL du ministère marocain de l'Intérieur
- 18/4/2013 à **Marrakech** : Colloque international « Droits humains et développement des territoires. Vers un nouveau modèle de gouvernance » par le GRET et la Chaire UNESCO des Droits de l'Homme
- 24-28/4/2013 à **Meknès** : **Salon International de l'Agriculture au Maroc**
- 25-26/4/2013 à **Marrakech** : Colloque Cartes Afrique, sur les métiers et technologies de la carte en Afrique par i-conférences
- 8-9/5/2013 à **Rabat** : 14e Colloque international «Finances publiques, transparence et cours des comptes au Maghreb» par la Revue Marocaine d'Audit et de Développement
- 8-11/5/2013 à **El Jadida** : 1^{ère} édition du Forum de la Mer par le Cabinet Eganeo et l'ONG Planète citoyenne
- 16-17/5/2013 à **Marrakech** : **1ère édition du "Forum du Jeune Entrepreneur"**
- 16-19/5/2013 à **Rabat/lfrane** : 6^{ème} Conférence sur les migrations internationales et le développement, par le Groupe de Recherche de la Banque Mondiale, le Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée, l'AFD et le Center for Global Development
- 27-31/5/2013 à **Marrakech** : Organisation des Assemblées annuelles du Groupe de la BAD
- 2013 à **Essaouira** : 12ème Assemblée mondiale de la société civile par Alliance Mondiale pour la Participation Citoyenne
- 9-14/6/2013 à **Marrakech** : 7^{ème} Congrès Mondial de l'Education à l'Environnement par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement
- 1-2/7/2013 à **Paris** : 4^{ème} édition du Forum de l'action internationale des collectivités, par Cités Unies France
- 1-4/10/2013 à **Rabat** : 4^{ème} Sommet mondial de CGLU
- 5-6/12/2013 à **Marrakech** : Forum africain de la santé par i-conférences

APPELS A PROJETS / ANNONCES

* Appel à projet « **Méditerranée, d'une rive à l'autre** » de la **Fondation de France** qui vise à soutenir et à renforcer des projets de partenariat rapprochant les organisations des sociétés civiles de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et celles de la rive Nord. Les projets portés par les associations devront s'inscrire dans la lutte contre l'exclusion économique des jeunes. Pour le Maroc, seuls les projets mis en œuvre dans les régions de l'Oriental et de Tadla-Azilal sont éligibles.

Date limite : 18/4/2013 + d'infos : <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme>

* Appel à projets 2013 dans le cadre du **Programme d'appui aux projets des Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (PRA/OSIM)**, lancé par le FORIM, qui soutient les projets dans les domaines suivants : Santé, éducation, eau, développement économique, développement social, développement rural et agricole,

Date limite : 2/4/2013 + d'info : <http://www.forim.net/contenu/lancement-de-lappel-projets-praosim-0>

*** Dispositif conjoint franco-marocain d'appui à la coopération décentralisée**

Signature, en avril 2011, d'un accord portant sur la mise en œuvre d'un dispositif conjoint franco-marocain d'appui à la coopération décentralisée.

Ce dispositif, innovant, avec un principe de sélection en continu pour des projets issus d'une démarche volontaire de partenariat, piloté conjointement par la Direction Générale des Collectivités Locales du ministère marocain de l'Intérieur et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Rabat, sous l'égide de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du MAE, est cofinancé à hauteur de 1,2 million d'euros pour la partie française et 10 millions de dirhams pour la partie marocaine pour une période allant jusqu'en 2014. Il comprend trois volets :

- Le cofinancement de projets de coopération décentralisée franco-marocains sélectionnés par un appel à projets ;
- Une assistance aux collectivités locales marocaines par la mobilisation de l'expertise des collectivités territoriales françaises sur des projets spécifiques identifiés via une bourse des projets ;
- Le renforcement des capacités des collectivités locales marocaines en matière de coopération décentralisée par des séminaires de capitalisation afin de diffuser plus largement les bonnes pratiques.

+ d'info : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appeles-a-projets/fonds-conjoint-franco-marocain/article/fonds-de-soutien-conjoint-a-la>

* **Appel à projets** dans le cadre du programme ISI@MED (**Initiative pour la Société de l'Information en Méditerranée**), par le ministère français des Affaires Etrangères et Européennes et le PNUD. Il vise à initier des projets innovants en matière de société de l'information dans les pays du Sud de la Méditerranée.

Les dossiers de demande de subvention peuvent être déposés tout au long de l'année.

+ d'info : <https://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/article.asp?menuid=641&lv=2&aid=629>

* Lancement par l'Agence pour la Coopération Internationale et le Développement Local en Méditerranée d'un nouveau programme d'accompagnement à la création d'entreprises dans leur pays d'origine pour les diasporas du Maghreb, le programme ACEDIM Maghreb. Les porteurs de projet sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et gratuit, à la fois depuis l'Europe et au Maghreb à travers nos partenaires locaux.

+ d'info : <http://www.entreprendre-mediterranee.com/diasporas/diasporas-2013-01-acedim-maghreb.htm>

ABREVIATIONS/INDICATIONS

AACID : l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement
ACDI : Agence canadienne de développement international
ADS : Agence de Développement Social (Maroc)
AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AFD : Agence Française de Développement
AMCI : Agence Marocaine de Coopération Internationale
ANAPEC : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (Maroc)
ANCLM : Association Nationale des Collectivités Locales du Maroc (Maroc)
APP : Agence du Partenariat pour le Progrès (Maroc & MCA/MCC)
AREF : Académie Régionale d'Education et de Formation (Maroc)
ARF : Association des Régions de France
ARLEM : Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne
ARM : Association des Régions Marocaines
BAD : Banque Africaine de Développement
BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BID : Banque Islamique de Développement
BM : Banque mondiale
BNRM : Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
CCME : Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger
CDG : Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc)
CFCIM : Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc
CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis
CGLUA : Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CNDH : Conseil National des Droits de l'Homme
CRI : Centre régional d'investissement (Maroc)
DDC : Direction du Développement et de la Coopération Suisse
DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur (Maroc)
FAMSI : Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP : Fonds des Nations Unies pour les populations
GIZ : Agence allemande de coopération internationale
HCP : Haut Commissariat au Plan (Maroc)
HCEFLCD : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification (Maroc)
HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés
INDH : Initiative Nationale pour le Développement Humain (Maroc)
IRES : Institut Royal des Etudes Stratégiques (Maroc)
ISESCO : Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture
JICA : Agence japonaise de coopération internationale
KOICA : Agence coréenne de coopération internationale
MAEC : Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (Maroc)
MAP : Maghreb Arabe Presse (agence de presse officielle du Maroc)
MCA/MCC : Millenium Challenge Account/Corporation
MRE : Marocains Résidents à l'Etranger
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
OCP : Office Chérifien des Phosphates
OFPPT : Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (Maroc)
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONE : Office National de l'Electricité (Maroc)
ONEP : Office National de l'Eau Potable (Maroc)
ONEE : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (fusion de l'ONE et ONEP)
PCM : Programme Concerté Maroc (France-Maroc)
PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement
PNUE : Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
SIAM : Salon International de l'Agriculture au Maroc
UE : Union européenne
UMA : Union du Maghreb Arabe

UNIFEM : Fonds des Nations-Unies pour la Femme

UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

UPM : Union Pour la Méditerranée

USAid : Agence Américaine de Développement International

1 dh = 0,090 € / 1 € = 11,107 en mars 2013



Le Mot de la Rédaction

➤ Avertissement : Les propos figurant dans cette publication n'engagent pas la responsabilité de l'Ambassade de France ni celle des pouvoirs publics marocains.

➤ Abonnement/Désabonnement :

Pour vous désinscrire, merci de nous renvoyer un mél avec le titre « désinscription », nom et collectivité. Pour recevoir directement « Taâoun, la Lettre des Coopérations au Maroc », envoyez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, institution) à marocoop@gmail.com

➤ Taâoun est votre Publication : N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et toutes les informations et annonces que vous souhaitez y voir paraître. Contact : marocoop@gmail.com

➤ Marocoop Conseil, agence de conseil en Coopération décentralisée basée au Maroc, est à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches de développement de coopérations avec des collectivités marocaines : recherche de partenaire, ingénierie de projets, recherche de cofinancements, évaluation, formation.

Elodie MARTELLIERE SADOUK - Marocoop Conseil

BP 4394 - Rabat Tour Hassan - 10020 RABAT

tél : 00 212 (0)663 31 40 02